

## BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :	PRENOM :
Portable :	Email :

Abonnement	prix	choix	Abonnement	prix	choix
Adhésion	10€		Adhésion	10€	
Trimestre 1 cours /semaine	70€		Année 1	190€	
Trimestre 2 cours /semaine	100€		Année 2	290€	
Trimestre illimité	125€		Année illimitée (adhésion offerte)	360€	
Enfants Modern jazz ou hiphop	170€		Enfants Zumba kids	150€	
Enfants Modern jazz+ hiphop	270€		Zumba kids + danse	250€	

### Règlement Intérieur

**Article 1 :** L'adhérent reconnaît le respecter des règles suivantes :

- Le respect des horaires de cours (retards et départs abusifs sans excuses).
  - Le respect des autres et du matériels (bavardages gênants, téléphones portables, baskets sales, tenue adéquat ...)
- Le professeur se réserve le droit de refuser l'accès aux cours, en cas de non-respect des règles. Un membre dont le comportement abusif serait contraire et non conforme au présent règlement se verra exclu sans préavis ni indemnités.

**Article 2 :** L'association se dégage de toutes responsabilités :

- En cas de vol ou de perte d'effets personnels déposés dans les locaux de l'association.
- En cas de préjudice corporel ou matériel, causé ou subi dans les locaux de l'association.

Chaque adhérent doit avoir une assurance responsabilité civile personnelle et doit recevoir l'accord d'un médecin pour la pratique de l'activité gymnique avant de s'engager.

**Article 3 :** le paiement des cotisations.

Il se fait en septembre pour la saison complète. Le 1<sup>er</sup> ou le 15 du mois pour les trimestres. Les paiements échelonnés se font par mois et non par trimestre. Le cumul de 3 trimestres n'équivaut pas à une saison complète. L'adhésion est obligatoire et renouvelable le 1<sup>er</sup> septembre. Les cotisations sont nominatives et non transmissibles. Aucune cotisation ne sera remboursée, sauf en cas de mutation avec justificatif. L'abonnement pourra être temporairement suspendu en cas de problème médical sur présentation d'un certificat médical.

**Article 4 :** Suspension d'activités.

L'association cesse toutes ses activités les jours fériés et certains ponts, pendant les vacances de Noël et d'été. L'association se réserve le droit de modifier le planning des cours suivant le nombre d'élèves et selon les besoins de l'activité. Les cours ne seront assurés qu'à partir de 3 personnes.

Le ...../...../..... à

Signature de l'adhérent